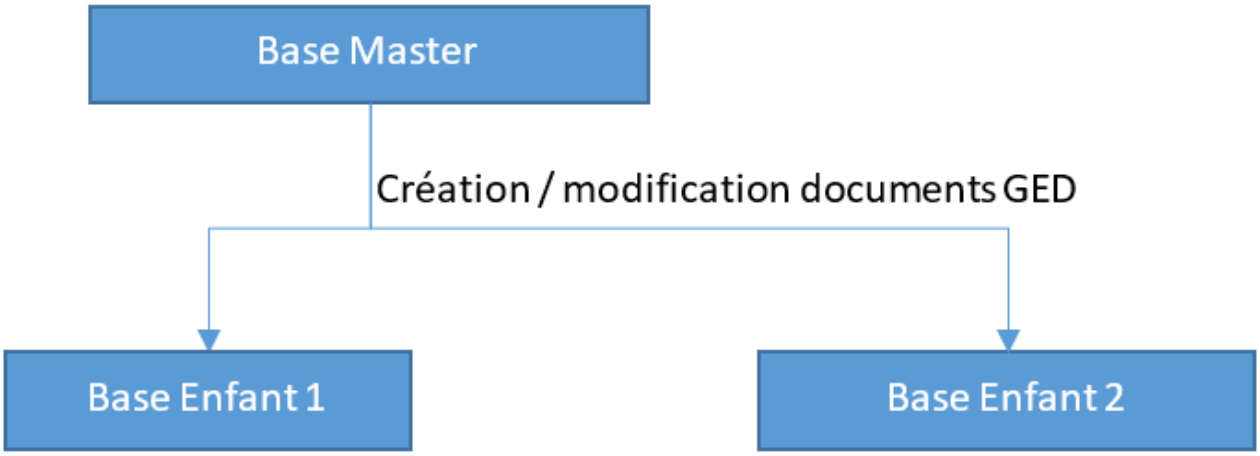
Procédure d'utilisation

Résumé

Ce module permet de synchroniser des documents openprod entre plusieurs bases ; Depuis une base mère vers des bases filles uniquement (unidirectionnel).
Le module s’appuie en partie sur le module standard openprod de « Synchronisation BDD » qui utiliser les API odoo pour transmettre les éléments.
Les ged de chaque base est donc individuelles, chaque document de copié dans les bases enfants.



Installation

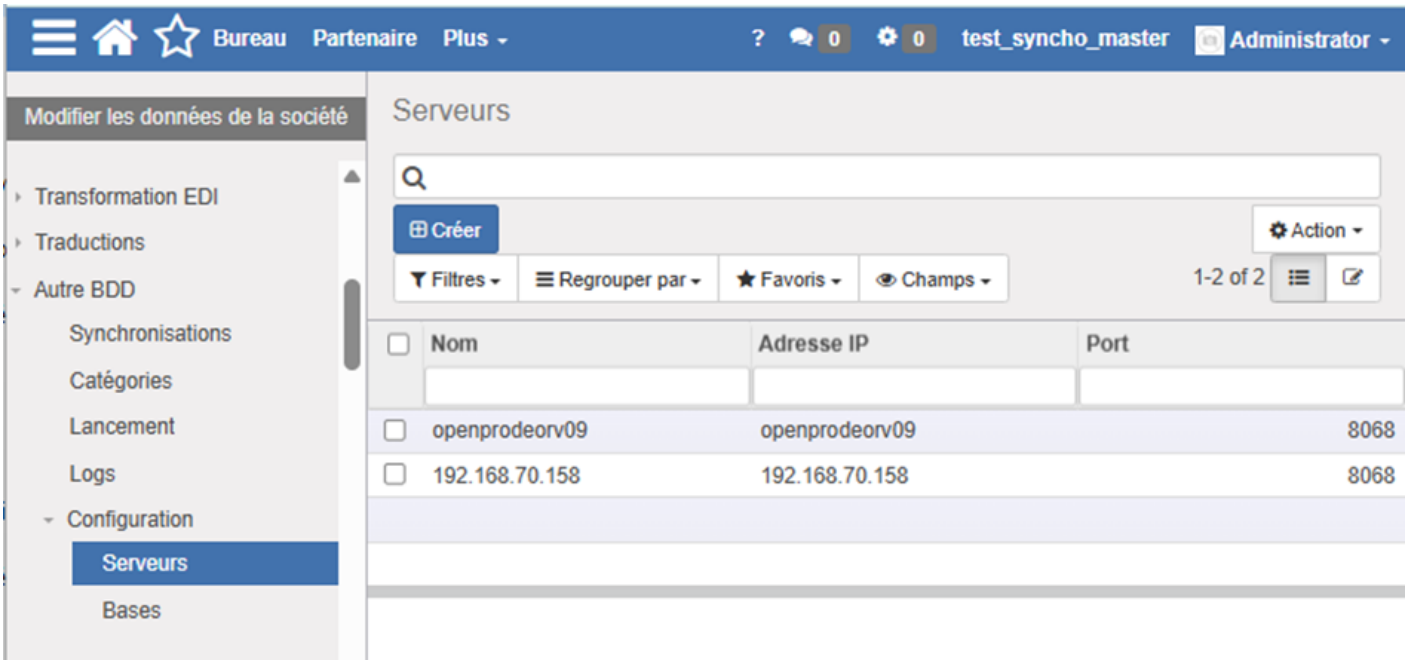
- Installer le module sur les différentes bases concernées :



Lors de l’installation du module, il faut choisir si la base est une base master ou enfant.
Remarque : une base ne peut pas être à la fois master et enfant.

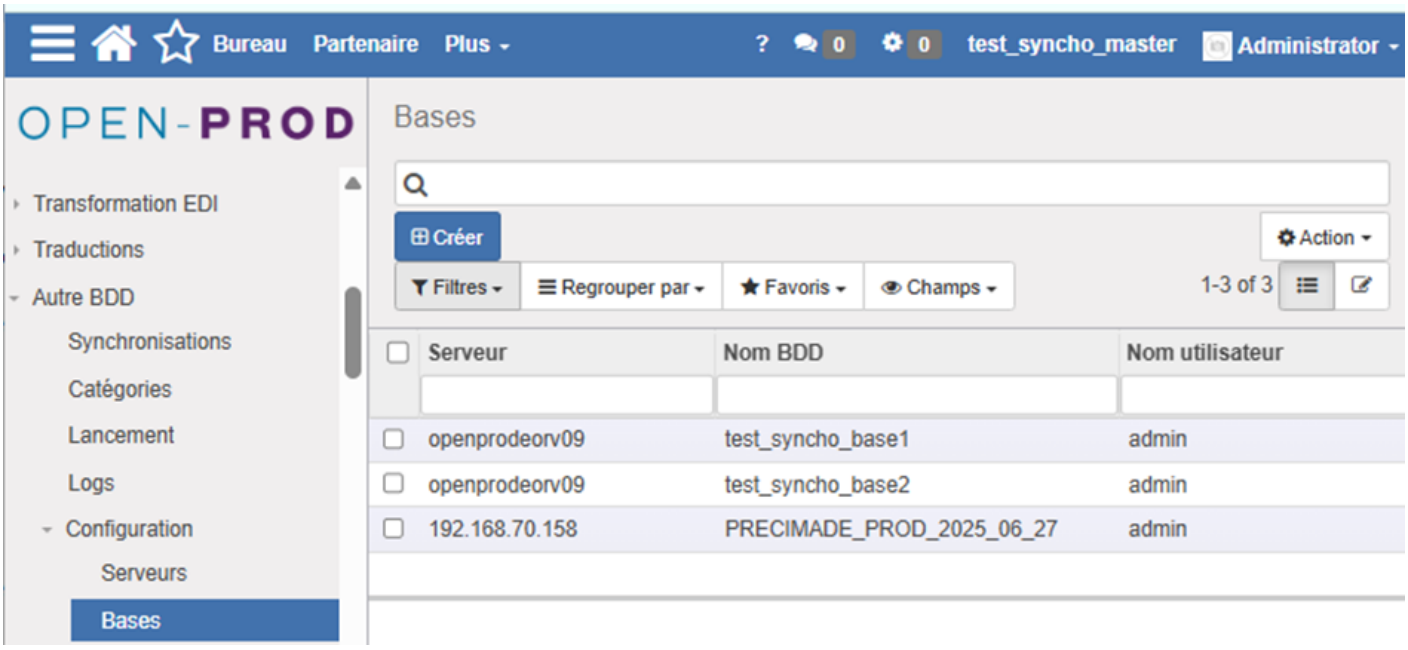
- Depuis la base « master » :

- Déclarer les serveurs distants : Configuration>Communications>Autres BDD>Configuration>Serveurs



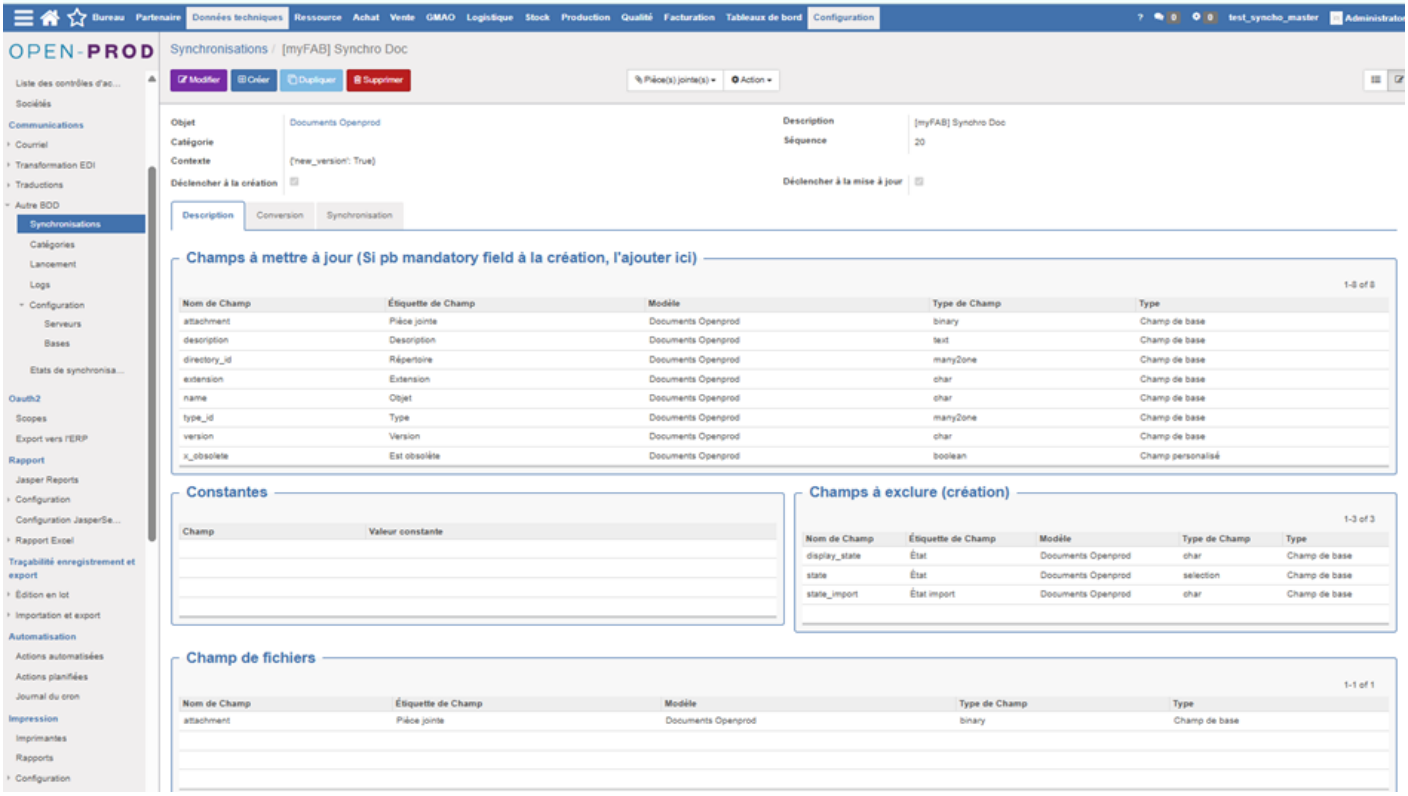
- Pour chaque server déclarer les bases de données et utilisateurs à utiliser : Configuration>Communications>Autres BDD>Configuration>Bases

Remarque : attention les utilisateurs utilisés doivent avoir des droits suffisants

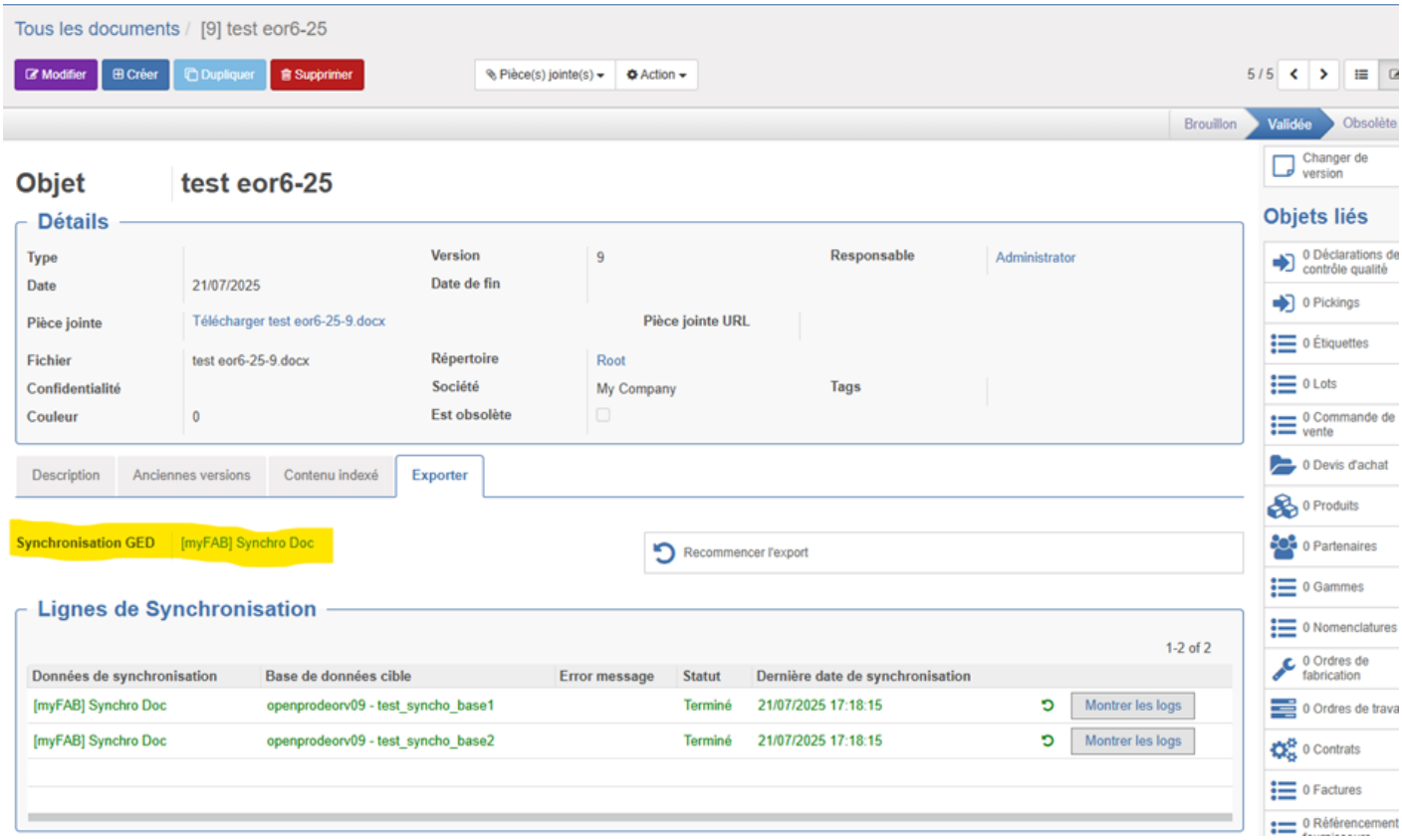


- Finaliser la configuration de la synchronisation : Configuration>Communications>Autres BDD>Synchronisation
 - Ajouter les champs à mettre à jour lors d'une modification (attention si c'est des champs avec une relation, il faut nécessairement préciser dans l'onglet conversion le mode de conversion)
 - Ajouter les champs à exclure lors de la création.

- Définir le domaine permettant les enregistrements concernés par la synchronisation.
- Dans l’onglet base de données -> lister les bases de données concernées par la synchronisation.



- Depuis un document openprod définir en valeur par défaut la valeur du modèle de synchronisation si vous souhaitez utiliser la synchro sur tous les enregistrements. (contrôle + maj + clic)



Cas particuliers /avertissements

- Sur les bases enfants, les documents synchronisés ne peuvent pas être modifiées (à l’exception de l’état qui peut être géré individuellement sur chaque base)
- Si on supprime un document sur la base de master -> les documents des bases enfants ne sont pas supprimés.
- Si on supprime un document sur une base enfant, il sera automatiquement recréé si on relance la synchronisation du document depuis la base master.
- Attention : si vous dupliquez une base master -> pensez a bien désactiver la synchronisation car elle reste connectée à ses bases enfants.
- Attention si vous restaurez une base enfant dans une version antérieur à la base master -> commencer par relancer la toutes les lignes de synchro entre les deux dates depuis la base master pour éviter toutes incohérence dans les correspondances d’id.

Revision #3
Created 2025-09-29 15:24:27 UTC by Emeric ORSEL
Updated 2025-10-03 12:07:52 UTC by Emeric ORSEL